

Les rapports de Bossuet et de Montesquieu dans les manuels d'histoire de la littérature de 1841 à 1992¹

Un écrivain est rarement décrit dans les manuels d'histoire de la littérature comme un météore, sans source, sans ancêtre, sans ami et sans descendance intellectuelle. Même si Montesquieu présente son œuvre comme une *prolem sine matre creatam*, les ouvrages scolaires le rapprochent de plusieurs historiens, dont les noms varient selon les disparitions et les résurrections d'auteurs mais aussi selon les transformations classificatoires. La transformation du modèle historique au XIX^e siècle, le passage de l'histoire romantique à l'histoire scientifique puis la remise en cause de cette dernière modifient la présentation de Montesquieu, les jugements sur son œuvre, le débat sur l'originalité de ses théories. C'est pourquoi l'étude d'un corpus² de vingt manuels d'histoire littéraire, publiés entre 1841 et 1992, permet de repérer sur cent cinquante ans non seulement l'évolution de la définition de l'histoire mais aussi les variations du statut de Montesquieu, en particulier à travers les historiens qui lui sont comparés.

1. L'auteur remercie M^{me} C. Volpilhac-Auger pour ses lectures attentives et ses suggestions éclairantes.

2. Voir la liste dans l'annexe I. Ce corpus est étudié dans notre thèse: Béatrice Bomel-Rainelli, *La Fonction du dix-huitième siècle dans les manuels d'histoire de la littérature aux dix-neuvième et vingtième siècles*, décembre 2000, Université de Nice-Sophia Antipolis. Dans les références, le chiffre romain indique le volume du manuel concerné, le chiffre arabe précise la page citée. Les manuels sont désignés par le nom du premier auteur. Les citations respectent les choix typographiques des manuels (le soulignement, les italiques, etc.) car ils correspondent à une volonté pédagogique.

Or Montesquieu est lié à Saint-Simon, à Rollin, à Saint-Evremond et surtout à Bossuet dans les manuels. S'il est réuni aux deux premiers essentiellement dans le cadre de l'«histoire morale», il est comparé aux trois derniers pour son étude de l'histoire antique. Mais c'est avec Bossuet qu'il est mis en parallèle de la façon la plus fréquente et la plus détaillée. Ce rapprochement entre le théologien du XVII^e siècle et le juriste du XVIII^e révèle comment les manuels définissent les deux siècles et quelle relation ils instaurent entre eux. Montesquieu a longtemps été décrit, en effet, comme l'héritier de Bossuet et, à travers lui, les manuels veulent affirmer la dette, voire l'infériorité, du XVIII^e siècle. L'histoire littéraire fait d'abord de Bossuet le fondateur de la philosophie de l'Histoire avant de le réduire à n'être qu'un simple représentant de cette approche, au même titre que Montesquieu et Voltaire. De plus, lorsque la laïcité s'ajoute aux critères de scientificité de l'histoire, l'évêque de Meaux perd de sa reconnaissance savante, tandis que Montesquieu conquiert, dans son étude de l'histoire antique, une célébrité indépendante. C'est pourquoi l'atténuation puis le rejet de la subordination de Montesquieu sont révélateurs de l'évolution non seulement du rang des deux historiens dans les manuels mais aussi du statut et du rapport de leurs siècles respectifs. Nous étudierons d'abord les liens directement explicités entre ces deux écrivains puis la mise en concurrence de leurs conceptions historiographiques, notamment en matière de philosophie de l'Histoire.

Bossuet et Montesquieu: de la subordination à l'indépendance?

Montesquieu et Bossuet sont cités comme historiens respectivement vingt et dix-neuf fois par les vingt manuels de notre corpus et ils sont associés quatorze fois. Leur parallèle est un *topos* de la critique, comme le prouvent des réflexions de Nisard et de Des Granges³, et il porte essentiellement sur l'originalité des idées de Montesquieu: Bossuet est-il son précurseur ou un simple prédécesseur? S'il est un précurseur, Bossuet, tel saint Jean-Baptiste, annonce et prépare la venue du baron de La Brède, il lui fraye la voie: en somme il lui est nécessaire. Bossuet a créé des concepts que Montesquieu n'aurait pu trouver et qu'il s'est contenté de développer. Le

3. «Autant il est oiseux de rechercher si Montesquieu s'est inspiré de Bossuet, autant il peut être utile de comparer ces deux juges si excellents des choses humaines» (Nisard, IV, 324). «Bossuet, auquel il est d'usage de le comparer [une note indique «Voir en particulier Nisard, *Littérature française*, IV, chap. VIII.»]» (Des Granges, 577).

terme de «précurseur» implique un rapport de subordination intellectuelle mais, on le verra, il suppose aussi que Montesquieu va plus loin que Bossuet dans le développement de ces démonstrations historiques: non seulement la notion de précurseur nie tout antagonisme entre Montesquieu et Bossuet – et donc entre le XVII^e et le XVIII^e siècle – mais elle contient l'idée d'un progrès apporté par le XVIII^e. S'il est un prédécesseur, Bossuet a simplement précédé le baron parce qu'il appartient à une génération antérieure. Non seulement ses idées ne sont pas nécessaires et Montesquieu les aurait trouvées en travaillant le même sujet sans lire Bossuet mais ces deux auteurs s'inscrivent dans une continuité réflexive qui englobe aussi Machiavel, Saint-Évremond, Vertot et Rollin. Les choix des manuels sont résumés par les mots de «prédécesseur» et de «précurseur» dans la deuxième colonne du tableau 1. La troisième colonne comprend les commentaires des manuels sur la position de Montesquieu à l'égard de Bossuet.

Manuels	Bossuet est-il le précurseur* ou le prédécesseur** de Montesquieu ?	Quelle est la position de Montesquieu à l'égard de Bossuet ?
Geruzez (1841)		
Demogeot (1851)	* (438, 509)	Montesquieu développe la pensée de Bossuet (438), la renouvelle (509), la commente (513)
Nisard (1879)	* peut-être (III, 336 ; IV, 323)	
Petit de Julleville (1885)	* (II, 89 et 171)	Montesquieu tire de Bossuet le fond de son œuvre (II, 89)
Vincent (1887)	rien (358-60); * (412)	Montesquieu a beaucoup profité du Discours (412)
Doumic (1891)	* (324, 445)	Montesquieu a peu ajouté à Bossuet (324)
Lanson (1896)	* (579, 703)	Montesquieu doit à Bossuet la moitié de son livre (579)
Brunetière (1898)	** (296)	<i>Montesquieu combat Bossuet (281-2)</i>
Faguet (1900)		
Des Granges (1914)	* (394, 576, 577)	Montesquieu a lu Bossuet mais n'a pas étudié exactement les mêmes éléments que lui (577)
Mornet (1924)	** parmi d'autres (133)	
Abry (1926)	* (262, 347) ; ** (346)	Montesquieu complète Bossuet (262); il lui doit beaucoup (347)
Clarac (1943)	implicitement ** (IV, 101)	<i>Montesquieu «s'attaque» à Bossuet (IV, 101)</i>
Castex (1946)	** (IV, 41) parmi d'autres	
Lagarde (1949)	* (III, 281)	Montesquieu complète Bossuet (III, 281)

Chassang (1966)

Biet (1982)

Darcos (1986)

Mitterand (1986)

Décote (1988)

Montesquieu s'écarte du providentialisme de Bossuet,
même s'ils refusent tous deux le hasard (III, 62)**Tableau 1** – Les rapports de Bossuet et de Montesquieu

Montesquieu est majoritairement corrélé à Bossuet puisque treize⁴ manuels établissent un lien entre eux. Nisard, Petit de Julleville, Vincent, Doumic, Lanson, Des Granges, Abry et Lagarde choisissent la notion de « précurseur » : sept de ces neuf manuels sont antérieurs à 1915. Cette idée est donc majoritaire dans la première moitié du corpus mais elle disparaît dans la seconde moitié. En effet, à partir de 1915, seuls Abry et Lagarde présentent Bossuet en précurseur de Montesquieu; Lagarde forme donc une exception d'arrière-garde parmi ses contemporains. Inversement sur les cinq manuels qui limitent ce statut à celui de prédécesseur, Brunetière, Mornet, Abry, Clarac et Castex, un seul appartient à la première moitié du corpus: Brunetière forme donc l'avant-garde de cette opinion. Les autres datent de la première partie du XX^e, pendant lequel Bossuet perd son statut dominant. Dès la moitié du XX^e siècle, l'histoire littéraire scolaire ne se pose plus ce type de problème. D'ailleurs, sur les sept ouvrages qui ne choisissent ni l'idée de précurseur ni celle de prédécesseur, deux seulement appartiennent au XIX^e siècle (Geruzez et Faguet) et cinq sont postérieurs à 1960 : Chassang, Biet, Darcos, Mitterand et Décote. Les rapprochements entre les deux historiens semblent désormais relever du travail des critiques, d'une technique de présentation dans les manuels d'histoire de la littérature⁵ et non plus d'une lecture faite par Montesquieu⁶.

Deux manuels, Nisard et Abry, présentent avec une sorte d'hésitation Bossuet comme un précurseur de Montesquieu mais leurs raisons sont opposées. Abry différencie les apports des deux historiens et les reconnaît

4. Le calcul des phrases suivantes implique quatorze manuels car Abry est rangé dans les deux catégories.

5. Chassang, II, 335; Chassang, II, 428; Chassang, III, 94; Mitterand, II, 426; Darcos, III, 51.

6. Décote décrit une action volontaire de Montesquieu à l'égard du providentialisme plus que de Bossuet; il n'affirme pas qu'il l'ait lu, même s'il le présuppose: «Bossuet, déjà, avait voulu voir dans l'histoire une logique mais il en attribuait le dessein aux ordres secrets de la divine providence. Montesquieu s'écarte de ce providentialisme et met au point la théorie du déterminisme historique» (Décote, III, 62).

comme des créateurs originaux dans leur analyse de la Rome antique, l'un sur la grandeur de l'*Urbs*, l'autre sur sa décadence. C'est pourquoi Bossuet est un précurseur sur le premier thème, alors que Montesquieu est un créateur sur le deuxième⁷. La position d'Abry n'est donc nullement une attaque contre un XVIII^e siècle incarné par le juriste bordelais: elle vise à un équilibre entre les deux siècles. Nisard propose une réponse apparemment nuancée et plus globale mais en fait il manœuvre contre Montesquieu avec une réelle habileté rhétorique. Il ridiculise tout d'abord le débat sur l'antériorité en le réduisant à une vaine et pédante recherche des sources⁸: non seulement la réalisation d'une œuvre est supérieure au simple apport d'une idée mais de plus «Montesquieu était de force à concevoir tout seul la pensée de son livre» (Nisard, IV, 323). Une fois cette concession faite, Nisard insiste sur l'utilité d'une lecture comparée des deux auteurs car tous deux offrent des lumières complémentaires sur un grand sujet: «La comparaison des deux écrivains n'est donc pas un hors-d'œuvre littéraire, c'est le sujet.» (Nisard, IV, 324).

Or Nisard retire à Montesquieu les supériorités qui lui sont généralement accordées ou il les diminue après avoir paru les concéder. Par exemple, certes le baron analyse davantage les causes politiques de la grandeur de Rome, notamment «le rôle prépondérant du sénat» (Nisard, IV, 325) dans cette grandeur mais Machiavel et Bossuet «nous avaient déjà introduits dans l'intérieur de la curie» (*ibid.*). Certes Bossuet parle peu de la décadence romaine mais c'est par une pudeur que ne connaît pas un Montesquieu plus complaisant: l'un a comme maître saint Augustin, l'autre Tacite (Nisard, IV, 328). Bossuet «n'aime pas la décadence; il en détourne la vue; mais de ce regard détourné et fugitif il n'en aperçoit pas moins les causes principales» (*ibid.*). Si Nisard parle constamment du génie de Montesquieu, s'il ne le présente pas expressément comme un génie inférieur à celui de Bossuet, ainsi qu'il le dit de Voltaire (Nisard, III, 334), néanmoins tous ses jugements font de l'évêque un précurseur à l'autorité irréfutable: «où Bossuet a touché il montre le chemin» (*ibid.*). Montesquieu n'obtient qu'un lot de consolation: «ce que Montesquieu a vu après Bossuet, il eût pu le voir sans l'aide de Bossuet, et il y a une

7. «Montesquieu sur ce point [«l'explication de la grandeur de Rome par l'amour de la patrie et de la pauvreté, l'organisation militaire, la discipline, la politique persévérante du Sénat»] ne fera que reprendre et compléter Bossuet» (Abry, 262). «Dans l'analyse des causes de la grandeur de Rome, Montesquieu doit beaucoup à Bossuet. Mais il est entièrement original dans l'étude de la décadence» (Abry, 347).

8. «Il n'importe guère plus de savoir si l'idée lui en est venue de Saint-Évremond ou de Bossuet, que de rechercher si les *Lettres persanes* lui ont été inspirées par *les Siamois* de Dufresny ou par *le Spectateur* d'Addison» (Nisard, IV, 323).

manière de développer les pensées d'un autre qui équivaut à les trouver» (*ibid.*). S'il n'a pas les intuitions géniales de Bossuet, il sait créer un appareil rhétorique et démonstratif.

Nisard n'accepte pas totalement la notion de précurseur parce qu'elle suppose que Montesquieu est allé plus loin que Bossuet et que le XVIII^e siècle l'emporte sur le XVII^e. Le critique révèle nettement ce qui se joue sous ce problème de prééminence historique. Le débat sur la place respective de Bossuet et Montesquieu ne porte pas sur la recherche des sources, à laquelle on a souvent réduit polémiquement l'histoire littéraire, mais son enjeu est de rehausser la pensée chrétienne en en faisant la mère de la philosophie de l'Histoire. Dévaloriser Montesquieu sert à valoriser Bossuet, le XVII^e siècle et le christianisme, d'autant plus que Montesquieu est le Philosophe le plus «présentable» aux yeux de Nisard⁹. Si cet homme bon, travailleur, grand styliste, qui a donné le «legs le plus précieux que le XVIII^e siècle ait fait à la France, le plus grand service que la France ait rendu à la société moderne» (Nisard, IV, 348), échoue face à Bossuet par incompréhension de la dimension morale des actions humaines, c'est tout le XVIII^e siècle qui prouve son incapacité à comprendre l'homme.

C'est pourquoi Nisard démontre longuement l'infériorité morale de la démarche de Montesquieu par rapport à la vision chrétienne incarnée par Bossuet. Le critique fera d'ailleurs la même réflexion lorsqu'il comparera Bossuet et Voltaire: Voltaire ne peut être un historien complet car il s'ampute d'une dimension essentielle, celle du spirituel¹⁰. De même Nisard note l'incapacité de Montesquieu à évaluer les causes religieuses et morales du comportement des Romains, ce qui l'empêche de «connaître l'âme» de «la grandeur romaine» que Bossuet a comprise (Nisard, IV, 327). Il reproche à Montesquieu un déterminisme qu'il assimile à un fatalisme, immoral parce qu'il justifierait même une loi injustifiable¹¹. La morale ne peut se limiter, pour Nisard, à sa définition laïcisée: «Il manque encore à l'*Esprit des lois* [...] une morale. Une morale, c'est plus que le goût de tout ce qui est moral, plus que l'amour du droit, plus que la justice

9. Nisard regrette d'ailleurs qu'«entre l'idéal de l'autorité» de Bossuet et les «dangereuses rêveries du *Contrat social*», Montesquieu n'ait pas «trac[é] un idéal de l'autorité qui fût à jamais une lumière pour les gouvernants, une garantie pour les sujets» (Nisard, IV, 355).

10. «On peut même dire de Voltaire, historien du dix-septième siècle: Il a connu les forces de ce siècle; il n'en a pas connu le cœur. Ce cœur, c'est le christianisme, accepté à la fois comme science de l'homme et comme règle des mœurs» (Nisard, IV, 369).

11. «Par cette négligence des grands monuments de l'antiquité chrétienne s'explique un défaut sensible de l'*Esprit des lois*: c'est cette sorte d'indifférence où glisse, faute de principes certains, l'impartialité de Montesquieu. Trop souvent, parlant de ce qui s'est fait, il s'abstient d'indiquer ce qu'il eût fallu faire. Il donne les raisons des lois; il en laisse chercher la morale à l'hésitation du lecteur» (Nisard, IV, 353).

et la bienfaisance; c'est la certitude que toutes ces choses ne sont pas de purs mérites de la volonté, mais des lois divines obéies» (Nisard, IV, 353). Selon Nisard, seule la pensée chrétienne rend compte de l'homme et du monde dans leur intégralité.

Pour les autres manuels qui font de Bossuet un précurseur, la suprématie du XVII^e siècle est un principe fondamental. Cependant leur histoire littéraire ne réifie pas comme celle de Nisard une opposition entre Bossuet et Montesquieu. D'ailleurs, comme le montre la troisième colonne du tableau 1, ils voient majoritairement en Montesquieu non un opposant mais un continuateur. Sept manuels affirment que Montesquieu complète ou développe Bossuet, voire qu'il lui doit le meilleur fond¹² ou la moitié de son livre. Cinq d'entre eux sont antérieurs à 1915, Demogeot, Petit de Julleville, Vincent – qui affirme cependant l'originalité¹³ de Montesquieu –, Doumic et Lanson, et deux sont postérieurs à cette date, Abry et Lagarde. Cette idée, représentée dans la moitié des manuels de la première période, n'est plus émise depuis les années 1960 : la concurrence entre les deux philosophies de l'Histoire, symbolisée par Montesquieu et Bossuet, disparaît des ouvrages scolaires.

Selon ces sept manuels, la part de Montesquieu varie. Soit il a seulement approfondi l'analyse brillamment esquissée par Bossuet et il «n'aura guère qu'à développer les rapides indications de l'*Histoire universelle*» (Demogeot, 438), il «n'aura que bien peu de chose à ajouter à l'œuvre de Bossuet» (Domic, 323-324). Soit il apporte son savoir et «il développe avec toute sa science et sa pénétration les rapides indications de Bossuet» (Lanson, 703), son ouvrage devient «le savant commentaire d'un substantiel chapitre» de Bossuet (Demogeot, 513). La réapparition chez Lanson de l'expression «développer les rapides indications», présente chez Demogeot, révèle les liens phylogénétiques entre ces deux auteurs, que confirment d'autres exemples, mais aussi l'existence d'un *topos* critique. Selon un modèle d'analyse ancien, puisque Nisard y fait allusion pour le contester, plusieurs manuels considèrent que Montesquieu suit Bossuet dans l'étude de la grandeur de Rome et devient vraiment créateur

12. «Deux chapitres sur les Romains sont surtout pensés et écrits avec une admirable vigueur: Montesquieu a tiré de là le plus solide fond de son célèbre ouvrage, les *Considérations sur les causes de la grandeur et de la décadence des Romains*» (Petit de Julleville, II, 89). «la moitié des *Considérations* de Montesquieu vient de Bossuet» (Lanson, 579).

13. «Montesquieu a eu des devanciers sur ce sujet de la politique des Romains. Polybe chez les anciens, Walter Moyle en Angleterre, Saint-Evremond et Bossuet chez nous, au dix-septième siècle. Sans doute, il les avait tous lus; il profita même beaucoup des deux chapitres du *Discours sur l'Histoire universelle*, traitant de la politique romaine. Mais combien cependant Montesquieu est différent de ses prédécesseurs! Son œuvre est bien personnelle» (Vincent, 412).

dans celle de la décadence. On trouve cette idée de Nisard à Lagarde, en passant par exemple par Lanson¹⁴, Des Granges et Abry.

Outre Nisard, seul Demogeot attribue aux deux historiens des caractéristiques qui diminuent la part de Montesquieu, quoiqu'il les présente comme complémentaires: Montesquieu apporte «l'intelligence profonde des détails» (Demogeot, 509), alors que Bossuet pose des «grands principes» (*ibid.*). Pour Demogeot, Bossuet est supérieur¹⁵, sans qu'il y ait lutte entre deux types de morales, l'une chrétienne, l'autre laïcisée. Il signale et approuve même chez Bossuet la fondation d'une histoire qui ne soit pas religieuse¹⁶, qui s'appuie sur la cohérence de l'histoire humaine sans faire surgir constamment Dieu¹⁷, et, qui plus est, d'une histoire proche du modèle philosophique puisqu'elle s'appuie sur l'histoire institutionnelle. Demogeot, chrétien comme Nisard mais admirateur de M^{me} de Staël, qui, pour lui, unit le spiritualisme à la Philosophie du XVIII^e, apprécie Bossuet finalement non comme dernier grand représentant de l'histoire religieuse orthodoxe mais parce qu'il fonde une histoire moderne.

L'idée d'une opposition volontaire et consciente de Montesquieu à Bossuet est peu exprimée. On la trouve uniquement chez Brunetière et Clarac, deux ouvrages qui ont également en commun un appareil savant particulièrement développé pour un manuel scolaire. En effet, Nisard ne présente pas d'intention polémique chez Montesquieu contre Bossuet et Lanson affirme une différence mais non une opposition: «Montesquieu, qui du reste n'a rien de commun avec ce grand chrétien, ne pourra nier de l'avoir eu pour maître» (Lanson, 703). Au contraire Brunetière suggère l'existence d'une lutte mais il pose le problème plus qu'il ne le résout: «Comparaison du livre de Montesquieu avec la troisième partie du *Discours sur l'histoire universelle*; – et dans quelle mesure Montesquieu a eu l'intention de combattre Bossuet» (Brunetière, 281-282 b). Sans doute la réponse réelle à cette question apparaît-elle dans le mépris de Brunetière pour l'entreprise de Montesquieu qu'il juge trop floue. En effet, pour lui, les *Considérations* ne sont qu'un fragment de *L'Esprit des lois* (Brunetière,

14. «Ici Montesquieu marche seul; et c'est une partie très neuve, très étudiée, et très originale» (Lanson, 704).

15. «Nul, dans l'histoire de Rome, n'a encore surpassé Montesquieu si ce n'est Bossuet» (Demogeot, 510).

16. Faguet (II, 181) le rejoint, pour qui Bossuet aurait cherché «à établir les lois qui président au développement de l'humanité» et non, par conséquent, à la réalisation de la Parousie.

17. «Bossuet lui-même, dans l'*Histoire universelle*, malgré son parti pris de rapporter tous les événements à l'intervention surnaturelle à Dieu, ne peut s'empêcher d'expliquer les progrès de cette puissance [Rome] par la force des institutions et le génie des hommes» (Demogeot, 509).

281 b) et cet ouvrage est sans dessein clair. C'est «un livre manqué [car] Montesquieu n'a lui-même jamais bien su ce qu'il y avait voulu faire» (Brunetière, 298).

Pour Clarac, incontestablement Montesquieu combat Bossuet: «*Ici Montesquieu s'attaque, sans autrement le nommer, à Bossuet, pour qui la jalousie furieuse, les divisions entre les ordres, bref la "liberté", causèrent la perte de l'Empire* (Discours sur l'Histoire Universelle, III, VII). *Pour Montesquieu, au contraire, les divisions, les partis, les discussions entre les ordres, la brigue, les passions politiques, le «trouble», tout cela forme la liberté, c'est-à-dire l'esprit public, la vertu, l'équilibre social, la vie même de l'État, et tout cela arrête, au moins un temps, la décadence fatale*» (Clarac, IV, 101). L'antagonisme des deux historiens est fondamental car il porte sur les principes mêmes de la grandeur et de la décadence romaine. Il prend sa source dans des philosophies de l'Histoire distinctes, dans des conceptions différentes de la politique: au partisan d'une monarchie absolue, reproduction terrestre du modèle divin, tempérée par la soumission à Dieu, s'oppose le tenant d'une monarchie parlementaire, donnant une large place à la noblesse.

Mais l'histoire littéraire ne se contente pas d'attribuer à Montesquieu des prises de position à l'égard de Bossuet, elle les met en concurrence implicitement dans leurs conceptions historiographiques et en particulier dans la création de la philosophie de l'Histoire.

Deux systèmes historiographiques

Le tableau 2 collecte toutes les formules désignant l'activité historique de Bossuet et de Montesquieu. Il montre leur rivalité et la disparition grandissante du statut d'historien savant de Bossuet, dont l'historiographie est de plus en plus exclue du champ scientifique quand elle est qualifiée de «théologique», de «chrétienne» ou d'«apologétique».

Manuels	Bossuet	Montesquieu
Geruzez (1841)	histoire théologique (II, 190), inventeur de l'histoire universelle (II, 190)	philosophie de l'histoire (II, 202)
Demogeot (1861)	inventeur de la philosophie de l'histoire (437), histoire universelle (437), école philosophique de l'histoire (613)	pas de qualification de son type d'histoire mais de ses options politiques (513)
Nisard (1879)	histoire morale (IV, 332)	«science politique et sociale» (IV, 128)

Petit de Julleville (1886)	inventeur de l'histoire philosophique (II, 89)	inventeur de l'histoire politique (II, 170)
Vincent (1887)	représentant de l'histoire philosophique (344), créateur de la philosophie de l'histoire (358), fondateur de la philosophie chrétienne de l'histoire (359)	chef de l'école philosophique de l'histoire (650)
Doumic (1891)	fondateur de la philosophie de l'histoire (323)	créateur de l'histoire moderne (446), philosophie de l'histoire laïque (446)
Lanson (1896)	abrégé chronologique de l'histoire générale, philosophie de l'histoire (578), philosophie de l'histoire ancienne (579)	évolution historique du génie politique romain (703) histoire philosophique rationnelle et laïque (705) déterminisme naturaliste (708) et sociologique
Brunetière (1898)	fondateur de la philosophie de l'histoire (194), philosophie providentialiste (194)	première philosophie de l'histoire laïque (283), esquisse d'une histoire naturelle du droit (283), annexion du droit à la littérature (299)
Faguet (1900)	inventeur de la philosophie de l'histoire (II, 107, 180-1, 457)	inventeur de la sociologie, de la psychologie des peuples (II, 195), de l'histoire nouvelle avant Voltaire (II, 195-6)
Des Granges (1914)	philosophie de l'histoire (394)	philosophie politique (577), étude positive ou expérimentale du droit, histoire critique des religions (578)
Mornet (1924)	histoire de la Providence (91, 133)	première explication sociale de l'histoire, histoire naturelle de la société (134), philosophie historique du droit (135)
Abry (1926)	histoire apostolique (261), théologique (361, 347, 568), démonstration providentialiste (262), « leçon » (262)	philosophie politique (347, 568), « leçon » (347), initiateur de la science historique moderne (351)
Clarac (1943)	cours d'histoire inachevé, histoire théologique (III, 405)	déterminisme historique (IV, 95)
Castex (1946)	manuel de philosophie de l'histoire (III, 189)	philosophie politique (IV, 37), initiateur du déterminisme historique (IV, 41), de la méthode positive (IV, 42, 44)
Lagarde (1949)	œuvre historique à tendances philosophiques et apologétiques (III, 280), thèse providentielle (IV, 160)	créateur de l'histoire philosophique (IV, 92), de la philosophie de l'histoire (IV, 144), de la « science des lois positives », science politique (IV, 94), sociologie matérialiste, humaine ; politique et histoire du droit (IV, 95), géographie humaine et politique (IV, 108)
Chassang (1966)	philosophie de l'histoire (II, 347), conception chrétienne de l'histoire (II, 321), histoire rationnelle (II, 335) et providentielle (II, 336)	philosophie de l'histoire (III, 81), créateur du déterminisme historique (III, 73, 80, 94), philosophie politique (III, 72), libéralisme politique (III, 73), recherche scientifique des conditions des faits politiques (III, 88)
Biet (1982)		essai politique (II, 281), philosophie politique (II, 282), déterminisme, traité politique (II, 283)
Darcos (1986)	philosophie de l'histoire, déterminisme historique providentialiste (III, 51), combinaison du hasard et de la providence (II, 219)	philosophie de l'histoire, déterminisme historique (III, 51), vision mécaniste de l'histoire (III, 52), déterminisme physique (III, 54), science politique (III, 58)
Mitterand (1986)	philosophie de l'histoire (II, 426 ; III, 116), cours d'histoire, providentialisme chrétien, déterminisme, réflexion courte et archaïque sur l'histoire (II, 425) philosophie déterministe de l'histoire (II, 426)	philosophie de l'histoire (III, 116), refus du fatalisme et du providentialisme (III, 30), créateur de la sociologie politique, de la science positive des faits sociaux (III, 31)
Décote (1988)	histoire providentialiste (II, 293)	précurseur de l'analyse historique moderne (III, 47), des sciences politiques (III, 44 et 64), de la sociologie (III, 56), philosophie politique (III, 47), déterminisme historique (III, 43 et 62)

Tableau 2 – Systèmes historiographiques de Bossuet et de Montesquieu

Plusieurs désignations sont employées indifféremment pour l'activité historique de Bossuet et de Montesquieu: tous deux sont des «philosophes de l'histoire»; Bossuet pratique une histoire «philosophique» pour Demogeot, Petit de Julleville, Vincent et Lagarde, alors que ce terme semble généralement lié au XVIII^e siècle; Darcos et Mitterrand parlent de «déterminisme» à son propos comme pour Montesquieu; Chassang évoque même une «histoire rationnelle» chez Bossuet. Le providentialisme est, en effet, un déterminisme historique, une façon de soumettre à la «raison» de Dieu ce que d'autres historiens attribuent au hasard. Mais le constat le plus intéressant est l'assimilation de l'histoire «philosophique» et de la «philosophie de l'histoire» puisque quatre auteurs emploient le premier concept pour Bossuet, dont deux dans les années 1880 (Petit de Julleville et Vincent). Deux manuels, Demogeot et Vincent, utilisent même les deux termes à propos de Bossuet. Après Vincent, les ouvrages d'histoire littéraire évitent l'expression figée d'«histoire philosophique» pour Bossuet puisque Lagarde parle seulement d'une «œuvre historique à tendances *philosophiques*» (Lagarde, III, 280): elle semble donc se fixer dans un emploi lié au XVIII^e siècle après les années 1880.

Si la notion d'«histoire philosophique» met du temps à se spécialiser idéologiquement, c'est sans doute parce qu'elle est utilisée au XIX^e siècle pour caractériser un courant historiographique, celui de Guizot et de Tocqueville, par opposition à une histoire dite «descriptive» (Demogeot, 613, 616-618) et incarnée par Barante¹⁸. L'histoire de Guizot et de Tocqueville est philosophique parce qu'au lieu de raconter l'Histoire, elle construit une démonstration. Elle cherche à définir des lois historiques, celles qui mènent à l'assomption de 1830 pour Guizot, celles qui conduisent à la démocratie pour un Tocqueville, «légitimiste et chrétien» (Lanson, 1002). Or c'est, selon Lanson, dans le providentialisme de Bossuet que Tocqueville puise sa capacité à observer «sans haine et sans désespoir la civilisation issue de la Révolution» (*ibid.*) pour y trouver «le progrès évident, irrésistible, de l'égalité, partant de la démocratie» (*ibid.*). Tocqueville incarne, pour Lanson, la fusion de l'histoire philosophique du XVIII^e siècle et de la philosophie de l'Histoire chrétienne: il prend la méthode de l'une et les fins dernières de l'autre.

La contiguïté ou l'ambiguïté de ces deux concepts vient de ce que l'histoire philosophique contient une philosophie de l'Histoire. En effet, toutes deux constituent une étiologie historique. La philosophie de

18. Des auteurs comme Augustin Thierry et Sismondi tenteraient une «fusion entre les deux systèmes» (Demogeot, 619).

l'Histoire est une conception du temps, qu'elle soit cyclique ou linéaire, et particulièrement du devenir humain, fondée sur un certain choix des acteurs de l'Histoire – Dieu, l'homme, le hasard, la nécessité... – et des visées de ces acteurs: elle peut donc correspondre au déterminisme chrétien, à celui de Montesquieu ou intégrer au déterminisme les jeux du Hasard et des passions humaines. Cette philosophie n'implique ni une méthode ni une écriture historiques: constituant plus une philosophie qu'une histoire, elle n'aboutit pas forcément à la production historiographique. L'histoire philosophique est davantage liée à une méthode historique et à un type de contenu: elle fonde son explication de l'Histoire sur des causalités humaines, morales, institutionnelles, géographiques par exemple. Elle élargit donc les limites de l'histoire politique traditionnelle ou rend à l'homme ce que le providentialisme attribue à Dieu.

Les notions de «philosophie de l'Histoire» et d'«histoire philosophique» sont employées par quatorze manuels sur vingt. Sur leurs vingt-deux occurrences, quatorze sont antérieures à 1915 et huit postérieures. Cette diminution est sans doute liée à la réduction de la part consacrée à l'historiographie dans les manuels du XX^e siècle. Le moment le plus riche dans l'emploi scolaire de ces concepts se situe dans les années 1880-1890: en effet, les quatre manuels de la période, Vincent, Doumic, Lanson et Brunetière, en offrent neuf occurrences. On peut voir là le résultat de plusieurs phénomènes. L'histoire, pendant cette période, influence les autres disciplines littéraires à l'Université parce qu'elle semble proposer des concepts opératoires¹⁹. De plus, la montée de la «question sociale», qu'évoque Lanson dans son manuel, favorise l'attention portée à de nouvelles philosophies de l'Histoire et transforme l'analyse des plus anciennes. Ce concept n'a donc pas été totalement détruit par une histoire scientiste, elle-même rapidement contestée.

Bossuet, qui obtient moins de qualifications historiographiques, reçoit plus souvent le titre de philosophe de l'Histoire²⁰ (treize fois) que Montesquieu (neuf fois). Créditer Bossuet d'une philosophie de l'Histoire s'accompagne, dans six des treize manuels, de l'idée qu'il en est l'inventeur: ces six ouvrages, de Demogeot à Faguet, sont tous publiés avant 1901. Bossuet n'ayant pas créé la pensée chrétienne de l'Histoire, il faut voir dans cet hommage une volonté de diminuer Montesquieu. Si la posi-

19. Nous renvoyons aux analyses d'Antoine Compagnon, *La Troisième République des lettres, De Flaubert à Proust*, Paris, Éditions du Seuil, 1983.

20. Nous comptons aussi l'«histoire philosophique» (Petit de Julleville) et les «tendances philosophiques» (Lagarde).

tion de Geruzez, de ce point de vue, est intéressante, car il n'affecte ce terme qu'à Montesquieu, celle de Faguet est paradoxale et délicate, puisqu'il rejette la philosophie de l'Histoire comme non scientifique mais qu'il veut en même temps en donner la primeur à un chrétien et à un homme du XVII^e siècle²¹. Mais faire de Bossuet l'origine d'une caractéristique de la pensée historique des Philosophes, c'est non seulement présenter ironiquement la Philosophie comme une foi mais surtout révéler une parenté entre les téléologies chrétienne et philosophique, dans leur affirmation du caractère linéaire de l'Histoire²² et de la construction du bonheur humain.

Si on examine les qualifications émises sur les deux historiens, seuls les premiers manuels évoquent une méthode ou une visée historiographique chez Bossuet, une fois mises à part l'apologie et la théologie. Geruzez et Demogeot parlent, en effet, d'«histoire universelle», expression que seul Lanson reprend mais en l'atténuant en «abrégé d'histoire générale» : son histoire universelle se réduit à un projet scolaire et à un genre court. L'idée d'universalité chez Bossuet est donc contestée, alors même que ce concept est fort apprécié, comme le montrent les notices sur Voltaire²³. De même la désignation de «philosophie de l'Histoire» prend un caractère restrictif lorsqu'elle est l'unique formulation appliquée à Bossuet dans cinq de ses treize occurrences – Petit de Julleville, Doumic, Faguet, Des Granges et Castex, alors que ce cas n'arrive que deux fois à Montesquieu, chez Geruzez et Vincent.

Si, jusqu'en 1914, Bossuet semble jouir d'un statut de référence neutre, puisque seuls Geruzez, Vincent et Brunetière évoquent l'idée de religion, le mouvement s'inverse dans la deuxième partie du corpus. En effet, à partir de Mornet, tous les manuels, à l'exception de Castex, restreignent l'universalité de son apport en précisant la tonalité chrétienne. Le christianisme est donc reconnu comme idéologie, au même titre que la Philosophie du XVIII^e siècle. Enfin, dernière preuve d'un affaiblissement de la réputation de Bossuet, l'idée qu'il est un fondateur – par exemple de

21. «Mais il ne faut pas oublier que Bossuet, par son *Discours sur l'Histoire universelle*, a créé quelque chose de très grand, de très contestable aussi, mais qui a eu pendant bientôt trois siècles la plus éclatante fortune, c'est à savoir la philosophie de l'Histoire. Vico, qui semble s'y connaître, le proclame formellement et personne ne peut le sérieusement contester. Jamais, avant cette dissertation célèbre, on n'avait songé à chercher à établir les lois qui président au développement de l'humanité; et que la loi qu'a trouvée Bossuet ne soit pas la vraie, et que peut-être ce soit chimère d'en chercher une, cela n'empêche pas que l'art de la chercher n'ait été inventé par Bossuet; et que la philosophie de l'histoire ne soit pas une science, cela n'empêche pas que ce ne soit un homme du XVII^e siècle qui l'a créée» (Faguet, II, 180-181).

22. La conception linéaire l'emporte de plus en plus au cours du dix-huitième siècle.

23. Voir le tableau 2327 (annexe 4-B) de Béatrice Bomel-Rainelli, *La Fonction du XVIII^e siècle...*, thèse citée.

la philosophie de l'Histoire ou de l'histoire universelle –, majoritairement exprimée dans la première partie du corpus, disparaît complètement après Faguet, alors qu'elle est encore énoncée pour Montesquieu jusque dans les années 1980.

En effet, Montesquieu est présenté comme un inventeur, un créateur, un initiateur ou un chef d'école dans douze manuels, Petit de Julleville, Vincent, Doumic, Brunetière, Faguet, Mornet, Abry, Castex, Lagarde, Chassang, Mitterand et Décote. Cinq de ces ouvrages appartiennent à la première partie du corpus et sept à la seconde: la fonction de Montesquieu est donc de plus en plus reconnue. Elle l'est souvent dans des formes particulières de l'activité historique, voire dans de nouvelles sciences humaines: par exemple, on trouve neuf fois l'idée que Montesquieu a fondé la science politique, chez Nisard, Petit de Julleville, Des Granges, Abry, Castex, Lagarde, Biet, Darcos et Décote. Mais le baron de La Brède est vu aussi comme l'initiateur, le précurseur de l'histoire moderne – ou nouvelle – par Doumic, Faguet, Abry et Décote. Faguet lui donne même un rôle de précurseur par rapport à Voltaire, révélant bien la volonté de déplacer entre Montesquieu et Voltaire l'antagonisme habituellement installé entre Bossuet et les Philosophes. Pour autant, son historiographie n'est jamais présentée comme universelle, contrairement à celles de Bossuet et de Voltaire.

La fonction de Montesquieu est également définie par l'idée de laïcité: trois manuels, Doumic, Lanson et Brunetière, soulignent qu'il est le représentant ou le créateur d'une philosophie laïque de l'Histoire. La religion est, pour lui, un objet d'étude, une cause parmi d'autres de l'Histoire. Elle ne peut constituer une explication du monde²⁴, puisque, selon lui, les causalités sont forcément «matérielles et humaines»²⁵. Son déterminisme est signalé comme une caractéristique essentielle par Lanson, Clarac, Castex, Chassang, Biet, Darcos et Décote. L'apparition dans la même période des notions de déterminisme et de laïcité suggère qu'elles désignent en partie le même phénomène: le moment pivot de leur emploi a lieu dans les années 1890. Car, pour les manuels, la caractéristique principale de l'histoire philosophique et du travail de Montesquieu en particulier est la volonté de trouver les causes, au-delà des individus. L'histoire politique antérieure confond l'explication des événements avec

24. « *Le philosophe rejoint le savant pour proscrire tout recours à la religion ou à la morale: pour comprendre le déterminisme qui gouverne l'histoire, l'humanité doit cesser de lier ses raisonnements à un quelconque ordre, transcendantal à l'histoire* » (Mitterand, III, 32).

25. « Montesquieu met en évidence le mécanisme de lois de causalité tout aussi invariables mais fondées sur des réalités matérielles et humaines » (Darcos, III, 51).

l'histoire des intrigues de cour, des batailles et de la Fortune. Montesquieu élargit la recherche des acteurs humains et matériels de l'Histoire, dans une historiographie déterministe où le fonctionnement politique des États, l'institution et la perpétuation des lois s'expliquent aussi par des facteurs physiques et psychologiques²⁶.

Les derniers manuels du corpus après Lagarde ne présentent plus un Montesquieu écrivant en référence et en liaison avec Bossuet. En effet, alors que Bossuet était un historien et un écrivain²⁷ supérieur à Montesquieu pour les manuels du XIX^e de notre corpus, il cesse peu à peu d'être un adversaire digne de lui. Il disparaît d'abord du nombre des historiens savants²⁸ lorsque cette catégorie se définit de plus en plus, à partir de la fin du XIX^e siècle, par la laïcisation, le travail sur les archives et l'étude scientifique des textes. Or cette perte de reconnaissance se produit au moment où Montesquieu est valorisé comme l'inventeur de la sociologie historique et de la science politique. En effet, sur les vingt manuels, Bossuet est décrit dix fois comme historien savant, dont sept fois jusqu'en 1914²⁹ et trois fois seulement après 1914³⁰ : son statut s'inverse donc nettement entre les deux moitiés du corpus. En outre, depuis les années 1960, Bossuet n'est jamais reconnu comme savant. Montesquieu est présenté quinze fois comme historien savant, par sept ouvrages jusqu'en 1914³¹ et par huit après 1914³² : son statut est plus stable et connaît même une progression.

De plus, la réduction du *Discours sur l'histoire universelle* à une histoire providentialiste est fortement corrélée dans les manuels à la fin du rapport de subordination entre Montesquieu et Bossuet. Parmi les huit auteurs

26. « Il a eu l'immense mérite de montrer que toute *science politique* devait commencer par une étude approfondie des phénomènes physiques, psycho-physiologiques et économiques, sans sacrifier pour autant la liberté humaine » (Lagarde, IV, 108).

27. Les manuels opposent souvent la puissance lyrique de Bossuet (*v.g.* Des Granges, 386) à la vivacité presque frivole de Montesquieu : « On finit par en vouloir à Montesquieu de nous croire si frivoles » (Des Granges, 580). Brunetière loue la « simplicité, vigueur et majesté du style » (Brunetière, 193 b) de Bossuet. En revanche, Montesquieu obtient du succès auprès des « femmes, à leur toilette, [qui] ont cru pour la première fois comprendre le langage du droit » (*ibid.*, 299) : « Les contemporains en ont goûté l'esprit ou l'*humour* grave, le ton et le tour épigrammatique, [...] les allusions, les citations, les singularités, la façon discrète et licencieuse à la fois dont il y est parlé des usages bizarres ou indécents du Bénin, de Calicut et de Bornéo » (*ibid.*, 298-299). Montesquieu s'inspirerait donc du ton des genres mineurs et mondains et il assaisonnerait son livre avec les épices du libertinage et de l'exotisme.

28. Cependant son *Histoire des variations des Églises protestantes* lui assure longtemps un statut savant.

29. Seuls Geruzez, Vincent et Faguetfont exception pendant cette période. Sur les historiens savants des XVII^e et XVIII^e siècles, voir Béatrice Bomel-Rainelli, *La Fonction du dix-huitième siècle...*, thèse citée, p. 193-217 et le tableau 1224 de l'annexe 3-D.

30. Après 1914 seuls trois ouvrages lui donnent un statut savant : Mornet, Abry et Lagarde.

31. Lanson, Brunetière et Des Granges lui refusent ce statut.

32. Seuls Clarac et Biet ne lui accordent pas cette reconnaissance.

qui signalent l'aspect religieux de l'historiographie de ce dernier (tableau 2), six limitent son influence sur Montesquieu ou n'en parlent pas, comme le montre le tableau 1: c'est le cas de Mornet, Clarac, Chassang, Darcos, Mitterand et Décote. Dans les trois derniers manuels du corpus, la situation respective des deux historiens semble figée: Bossuet n'est plus un historien savant, son histoire est providentialiste; il n'est ni le précurseur ni le prédécesseur d'un Montesquieu toujours reconnu comme historien savant. L'évolution de leur statut et de leur rapport est d'une certaine façon à l'image de la fonction attribuée par le système scolaire aux idéologies des XVII^e et XVIII^e siècles. Le XVII^e siècle représente dans plusieurs manuels du XIX^e non seulement un moment d'excellence artistique mais surtout la preuve que le christianisme, dans sa fusion avec la société française, produit un moment de perfection absolue et finalement indépassable. L'instauration de la République et de la laïcité requiert d'autres valeurs idéologiques, incarnées par les Philosophes: à l'intransigeance doctrinale reprochée à Bossuet s'oppose la tolérance prônée par Montesquieu et Voltaire dans l'imagerie pieuse des manuels.

En effet, l'acceptation définitive des valeurs humanistes et critiques des Philosophes et la préférence accordée à Fénelon consacrent la mort scolaire de Bossuet, devenu l'incarnation du dogmatisme catholique face au mysticisme quiétiste de Fénelon comme face aux prudences et aux doutes religieux des Philosophes. Bossuet sort de la catégorie des «grands auteurs», alors qu'il a été un élément essentiel du dispositif scolaire³³, un écrivain de haute langue que son orthodoxie rend sans danger pour l'éducation et dont la biographie ne peut suggérer de critiques à l'égard du pouvoir ou de la papauté, contrairement à celles de Fénelon et de Rollin, ces deux autres grands éducateurs chrétiens. Ses écrits théoriques, historiques et pédagogiques se réduisent puis disparaissent au profit des sermons et des discours. Si on étudie la présence de ses textes historiques dans les sept manuels de notre corpus qui offrent une anthologie³⁴, seuls Clarac, Chassang et Mitterand citent un extrait du *Discours sur l'histoire universelle*: il s'agit du passage célèbre (III, 8) où Bossuet rejette le «hasard» et la «fortune» dans l'explication de l'Histoire. Dans les quatre autres ouvrages de morceaux choisis, son œuvre se limite souvent aux *Oraisons funèbres* et quelquefois uniquement à celle d'Henriette d'Angleterre. La doctrine chrétienne s'efface derrière l'art du panégyrique et le lyrisme de la mort: Bossuet perdurerait-il uniquement comme source rhétorique du culte laïc et républicain de la panthéonisation et comme inspirateur de Malraux?

33. Voir Antoine Compagnon, *La Troisième République...*, ouvr. cité, p. 98 et suiv.

34. Il s'agit de Clarac, Lagarde, Chassang, Biet, Darcos, Mitterand et Décote, de 1943 à 1988.

Si Bossuet meurt peu à peu comme auteur scolaire, Montesquieu subit un simple recul car il garde une place fondamentale dans la caractérisation de son siècle³⁵. Il ne disparaît pas comme Buffon, qui, après avoir été quatrième dans Nisard et troisième dans Brunetière, se réduit à une simple note dans le dernier manuel du corpus. Montesquieu passe de la troisième place – jusqu'en 1914 – derrière Voltaire et Rousseau, à la quatrième après 1914, derrière Voltaire, Rousseau et Diderot. Dans les quatre derniers manuels, une nouvelle hiérarchie met Rousseau au premier rang, Diderot au deuxième et Voltaire au troisième. Biet place même Montesquieu à la cinquième place, derrière Marivaux, valeur montante des ouvrages scolaires. Les œuvres de Montesquieu les plus étudiées dans les manuels sont les *Lettres persanes* et *L'Esprit des lois*: la représentation du roman progresse mais *L'Esprit des lois* résiste bien grâce à deux textes, «De l'esclavage des nègres» (XV, 5), pendant de l'antiphrase voltairienne, et «De la constitution d'Angleterre» (XI, 6), fondement politique de la balance des pouvoirs. Des extraits des *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence* sont cités par six des sept anthologies de notre corpus, à l'exception de Biet. Le texte le plus proposé, puisqu'il est dans ces six manuels, nie que «la fortune [...] domine le monde» (*Considérations*, XVIII). Les morceaux choisis historiques de Montesquieu sont donc présents jusqu'à la fin des années 1980. En revanche, ils disparaissent massivement dans les manuels postérieurs³⁶.

Seules trois anthologies (Clarac, Chassang et Mitterand) citent et mettent en parallèle des textes du *Discours* et des *Considérations*³⁷. Or, parmi elles, seul Clarac décrit une polémique, qu'il limite d'ailleurs à l'interprétation politique de la décadence romaine. La fin de toute rivalité et de tout antagonisme entre Bossuet et Montesquieu est vraisemblablement due au refus de développer un débat historique, quand l'historiographie sort du domaine de la littérature, et aux contraintes de lisibilité et d'attraction de l'histoire littéraire scolaire. En effet, dans le processus de condensation de l'histoire littéraire, une compétition entre des écrivains non contemporains et de notoriété désormais inégale est négligeable: elle ne peut déboucher sur le pittoresque d'une querelle populaire, relayée par des gravures et

35. Voir Béatrice Bomel-Rainelli, *La Fonction du dix-huitième siècle...*, thèse citée, p. 79-89. Nous y étudions l'évolution du statut de neuf «grands auteurs» du XVIII^e siècle: Voltaire, Montesquieu, Buffon, Rousseau, Diderot, Marivaux, Beaumarchais, Bernardin de Saint-Pierre et André Chénier.

36. Voir l'annexe II.

37. Les deux extraits les plus cités exposent leur philosophie de l'Histoire: «Ce n'est pas la fortune qui domine le monde» (Montesquieu, *Considérations*, XVIII). «C'est ainsi que Dieu règne sur tous les peuples. Ne parlons plus de hasard ni de fortune, ou parlons-en seulement comme d'un nom dont nous couvrons notre ignorance» (Bossuet, *Discours*, III, 8).

des chansons. D'ailleurs les manuels parlent moins de l'opposition de Voltaire à Bossuet dans son *Essai sur les mœurs*³⁸ alors qu'ils décrivent toujours ses rapports tumultueux avec Rousseau. Si l'histoire littéraire scolaire n'insiste plus sur les emprunts de Montesquieu ou les critiques de Voltaire envers Bossuet, c'est aussi parce qu'elle n'a plus besoin de penser concurremment les XVII^e et XVIII^e siècles. Soit elle reprend la vision téléologique du XVIII^e et décrit l'Histoire comme l'assomption progressive des valeurs démocratiques: le XVII^e n'est plus le triomphe de l'art chrétien mais un siècle de contradictions où se prépare la libre pensée. Soit, désireuse d'offrir le résumé le plus court et le plus compréhensible aux nouveaux lycéens, l'histoire littéraire se réduit à la construction d'un panthéon irénique où Rousseau dort près de Voltaire et où les mânes de Bossuet se fondent doucement avec celles de Montesquieu dans le même culte des Romains.

Béatrice BOMEL-RAINELLI
IUFM de Nice

ANNEXE I

Corpus des manuels d'histoire de la littérature française classés chronologiquement

GERUZEZ Eugène [1841-1875], *Cours de Littérature, Rhétorique, Poétique, Histoire littéraire, Deuxième partie, Précis historique des littératures classiques (grecque, latine et française)*, Vingt-et-unième édition, Paris, Imprimerie et Librairie classiques, de J. Delalain et Fils, 1877. Les éditions successives ne modifient pas le texte, aussi le manuel est-il placé en 1841.

DEMOGEOT Jacques [1851], *Histoire de la littérature française depuis ses origines jusqu'en 1830*, Paris, Librairie de L. Hachette et Cie, 1852 (mais la préface date du 20 août 1851 comme le révèle une édition postérieure dans laquelle Demogeot donne cette date).

38. Voir Béatrice Bomel-Rainelli, *La Fonction du dix-huitième siècle...*, thèse citée, p. 264 et suiv.

- NISARD Désiré [1844-1879], *Histoire de la Littérature française*, quatre tomes, Paris, Librairie de Firmin-Didot et C^{ie}. La première édition datant de 1844, l'auteur déclare définitive la septième édition de 1879.
- PETIT DE JULLEVILLE L. [1885], *Histoire littéraire, Leçons de littérature française*, tome I, *Des origines à Corneille*, 267 p., tome II, *De Corneille à nos jours*, 266 p., Paris, G. Masson, Éditeur, Libraire de l'Académie de Médecine, 1885.
- VINCENT P. et F. BOUFFANDEAU [1884/1887], *Leçons d'Histoire littéraire, à l'usage des Écoles normales primaires, des Écoles primaires supérieures et de l'enseignement secondaire spécial*, Paris, Librairie classique Fernand Nathan, 622 p.
- DOUMIC René [1888-1891], *Éléments d'Histoire littéraire (Littérature française)*, Paris, Librairie classique Paul Delaplane, 5^e Édition, 1891, 599 p.
- LANSON Gustave [1894-1896], *Histoire de la Littérature française*, Paris, Librairie Hachette et C^{ie}, 1896.
- BRUNETIÈRE Ferdinand [1898] *Manuel de l'Histoire de la littérature française*, Paris, Librairie Ch. Delagrave, 531 p.
- FAGUET Émile [1900], *Histoire de la Littérature française, Illustrée d'après les manuscrits et les estampes conservés à la Bibliothèque nationale et complétés par une table analytique des matières dressée par Léon Dorez*, tome II *depuis le XVII^e siècle jusqu'à nos jours*, 9^e édition, 1901, 570 p., 122 illustrations.
- DES GRANGES Charles-Marie [1914], *Histoire illustrée de la Littérature française*, Paris, Librairie Hatier, 915 p.
- MORNET, Daniel [1924-1927], *Histoire de la Littérature et de la Pensée françaises*, Paris, Bibliothèque Larousse, Nouvelle édition revue et corrigée, 1927, 256 p. Le copyright est daté de 1924.
- ABRY Émile [1912-1926], Charles AUDIC, Paul CROUZET, *Histoire illustrée de la Littérature française*, Paris, H. Didier Éditeur, 1937, 746 p.
- CLARAC Pierre (dir.), [1943], *La Classe de français*, Paris, Librairie classique Eugène Belin, *Le XVII^e siècle, Textes choisis et commentés par P. CLARAC*, André SIMON, Professeur de Première supérieure au Lycée Henri IV, 1956, 477 p., *Le XVIII^e siècle, Textes choisis et commentés par P. PEGON*, Inspecteur général de l'Instruction publique, G. GRAND, Professeur agrégé de Première au Lycée de Dijon, P. CLARAC, 1954, 373 p.
- CASTEX Pierre-Georges et Paul SURER [1946], *Manuel des Études littéraires françaises*, Paris, Classiques Hachette, Librairie Hachette, *XVII^e siècle*, 1947, 264 p., *XVIII^e siècle*, 1949, 168 p.
- LAGARDE André et Laurent MICHARD [1949-1965], *Les Grands Auteurs français du programme*, Collection *Textes et Littérature*, Paris, Bordas, *XVII^e siècle*, 1962, 448 p., *XVIII^e siècle*, 1953, 416 p.

- CHASSANG A. et Ch. SENNINGER [1966], *Recueil de Textes littéraires français*, Paris, Hachette, Librairie Hachette, *XVII^e siècle*, 1966, 447 p., *XVIII^e siècle*, 1966, 319 p.
- BIET Christian, Jean-Paul BRIGHELLI, Jean-Luc RISPAIL [1982], Collection *Textes et Contextes*, Paris, Éditions Magnard, *XVI^e-XVII^e siècles*, 1982, 511 p., *XVII^e-XVIII^e siècles*, 1982, 543 p.
- DARCOS Xavier et Bernard TARTAYRE [1986], Collection *Perspectives et Confrontations*, Paris, Hachette, *Le XVII^e siècle en littérature*, 1987, 400 p., *Le XVIII^e siècle en littérature*, 1986, 399 p.
- MITTERAND Henri (dir.), [1986], *Littérature, Textes et Documents*, Paris, Éditions Nathan, *XVII^e siècle*, par Claude PUZIN, Agrégé de lettres classiques, Professeur au lycée Jacques-Decour, Introduction historique d'Emmanuel LE ROY LADURIE, Professeur au Collège de France, copyright 1987, 1991, 495 p., *XVIII^e siècle*, par Michel CHARPENTIER, Agrégé des Lettres et Jeanne CHARPENTIER, Certifiée de lettres classiques, Introduction historique d'Emmanuel LE ROY LADURIE, Professeur au Collège de France, copyright 1987, 1988, 496 p.
- DÉCOTE Georges (dir.), [1988], Collection *Itinéraires littéraires*, Paris, Hatier, *XVII^e siècle*, par Robert HORVILLE, Docteur ès lettres, 1988, 448 p., *XVIII^e siècle*, Hélène SABBAH, Marie-Caroline CARLIER, Claude ÉTERSTEIN, Dominique GIOVACCHINI, Adeline LESOT, avec la collaboration de Joël DUBOSCLARD, Anne-Elisabeth HALPERN, 1989, 477 p.

ANNEXE II

Les textes historiques de Bossuet et Montesquieu dans les manuels de morceaux choisis de 1990 à 2001

L'étude de treize manuels de morceaux choisis, de 1990 à 2001 (voir la liste à la fin de l'annexe 2), montre la disparition totale des textes historiques de Bossuet et le maintien difficile de ceux de Montesquieu. Bossuet est d'autant plus en difficulté que trois de ces manuels n'utilisent aucun de ses extraits: cet auteur disparaît donc totalement chez Pagès (1990), Kelle (1998) et Sabbah (2000-2001). Contrairement à Bossuet, Montesquieu est dans tous les morceaux choisis mais seuls deux manuels de 1990 à 2001 citent un extrait des *Considérations*: Parpais en 1992 et Prat-Aviérinos en 1997. La transformation des manuels d'anthologies séculaires en volumes spécialisés pour la Seconde et la Première contribue à appauvrir ces

ouvrages en réduisant le nombre d'auteurs et de textes. C'est pourquoi les *Considérations* présentes dans le Prat-Aviérinos de 1997 disparaissent de sa version modifiée (Aviérinos, 2000-2001).

La survie plus longue des ouvrages historiques de Montesquieu, puisque onze ans séparent la dernière apparition du *Discours* (Mitterand) de celle des *Considérations* (Prat-Aviérinos), tient peut-être à une cristallisation scolaire efficace sur un texte particulièrement représentatif, phénomène qui ne s'est pas produit pour Bossuet. En effet, avant les années 1990, les ouvrages historiques de Bossuet se répartissent entre l'*Histoire des variations des Églises protestantes* (cité uniquement par Chassang) et le *Discours sur l'histoire universelle*, utilisé en extrait par Clarac, Chassang et Mitterand. Ces ouvrages, quoiqu'ils mettent en parallèle deux passages célèbres du *Discours* (III, 8) et des *Considérations* (XVIII), n'ont pas réussi à faire du premier une référence imposée: l'échec est peut-être dû à son absence dans le manuel le plus célèbre de la période, le Lagarde.

En revanche, six manuels sur sept, avant 1990, utilisent le même extrait de Montesquieu sur la Fortune (*Considérations*, XVIII). Or c'est ce passage que reprend encore Parpais en 1992. Après cette date, la survie de Montesquieu dépend de la présence d'universitaires spécialistes parmi les auteurs de manuels: c'est pourquoi l'on trouve un texte particulièrement original des *Considérations* dans Prat-Aviérinos (1997), le chapitre XI consacré à Pompée, «l'homme providentiel», qui permet une approche politique des causes de la décadence du pouvoir républicain.

Six manuels d'anthologies, au classement séculaire ou thématique (références abrégées)

- PAGES A. et J. PAGES-PINDON [1990], *Les Textes littéraires au lycée, Anthologie par les thèmes et les formes*, Nathan.
- MITTERAND H. [1992], *Anthologie Langue et Littérature*, tome I, Nathan.
- PRAT M.-H. et AVIÉRINOS M. [1997], *Littérature, textes, histoire, méthode*, tome I, Bordas.
- ALLUIN B. [1998], *Anthologie*, Hachette.
- KELLE M. [1998], *Parcours littéraires du XVI^e au XX^e siècle, Du groupement de textes à l'œuvre intégrale*, Delagrave.
- AMON E. et BOMATI Y. [2000], *Lectures, Anthologie pour le lycée*, tome I, Magnard.

**Sept manuels de morceaux choisis en deux volumes spécialisés
pour la Seconde et la Première (références abrégées)**

PARPAIS J. et PARPAIS C. [1991, 1992], *Littérature*, Hachette.

PAGES A. et RINCÉ D. [1995, 1996], *Lettres, Textes, Méthodes, Histoire littéraire*, Nathan.

SABBAH H. [1996], *Littérature, Textes et méthode, nouveau bac 96*, Hatier.

AVIÉRINOS M. LABOURET D., PRAT, M.-H. [2000, 2001], *Français*, collection «Littérature», Bordas.

LANCREY-JAVAL R. [2000, 2001], *Des textes à l'œuvre*, Hachette.

SABBAH H. [2000, 2001], *Littérature, Textes et séquences* (Seconde), *Des textes aux séquences* (Première), Hatier

WINTER G. [2000, 2001], *Français*, Bréal.